

sommaire

Edito _____	page 2
Actualité _____	page 3
Accessibilité urbaine _____	page 3
Un indicateur de pression foncière urbaine sur les espaces agricoles et naturels _____	page 3
Subvention pour surcharge foncière _____	page 5
Dossier _____	page 9
Où en est-on aujourd'hui en Rhône-Alpes de l'intervention dans les copropriétés fragiles ?	
L'atlas de l'habitat privé _____	page 17
Fonctions-Enjeux-Evolutions	

éditorial

La question du logement est revenue, depuis quelques temps, dans le débat public, on parle même de crise et l'on évoque un peu facilement les événements du début des années cinquante. Il convient de se garder de tout emballement et de toute simplification.

Le rôle de l'Observatoire Régional de l'Habitat est bien de tenter en permanence d'apporter de la matière à la réflexion et surtout d'essayer d'objectiver les analyses tant le sujet est complexe dès que l'on veut raisonner véritablement sur le marché global de l'habitat.

Le présent cahier veut apporter un certain nombre d'éléments sur la question foncière dont beaucoup s'accorde aujourd'hui à reconnaître l'importance notamment dans le cadre de la production du logement social tant la hausse des prix du foncier est élevée sur certains territoires de la région.

Le dossier central est consacré à la question des copropriétés en difficulté. Ce sujet est au cœur des préoccupations de

l'ORHL depuis près de dix années. Les réflexions communes, les expérimentations conduites dans cette région ont beaucoup participé tant à la prise de conscience de l'importance du sujet, à la construction de dispositifs réglementaires et financiers, à l'implication forte de collectivités locales (région, agglomérations, communes).

La politique de la ville, en Rhône-Alpes, s'est saisie de la question des copropriétés dès ses débuts.

Les nombreuses avancées, tant sur le plan juridique que financier, de ces dernières années ont conduit les membres de l'ORHL à organiser une journée de mise en commun en novembre 2003, justement pour voir où nous en étions collectivement. Les travaux de cette manifestation sont largement retracés dans le dossier central. Il convient de remercier l'implication forte et constante des partenaires dans le groupe de travail : gestionnaires, syndicats, habitants, collectivités locales et institutions publiques.

Le comité de rédaction